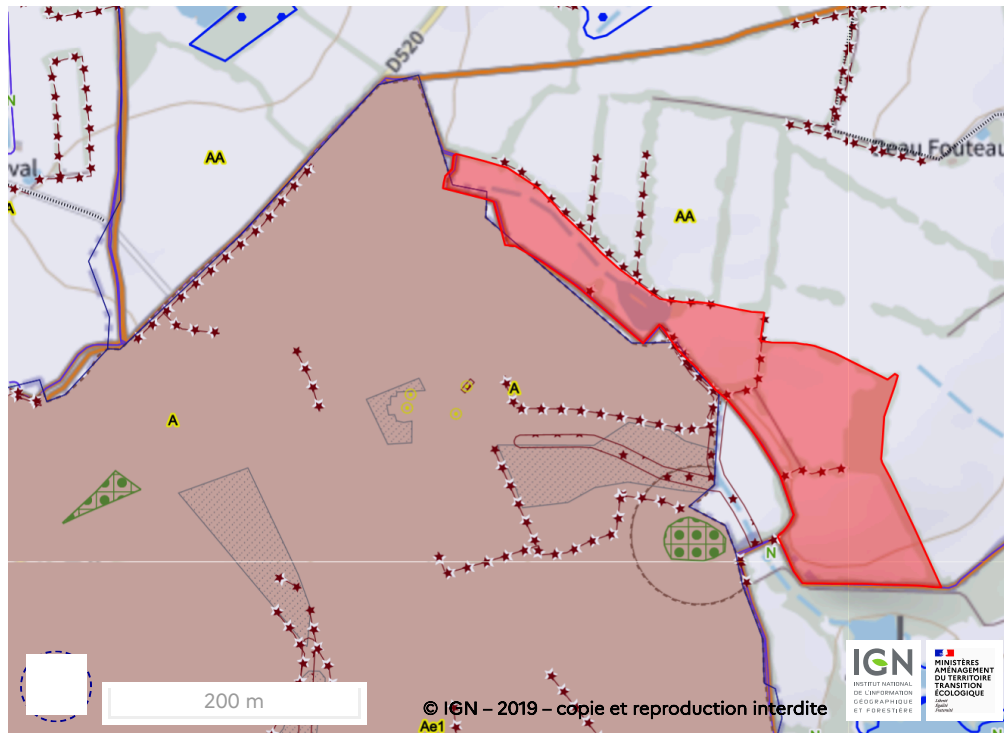


FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE



Références cadastrales

Département : 53

Commune : La Bazouge-des-Alleux

Code Insee : 53023

Section : 0C

Feuille : 3

Numéro de parcelle : 0393

Contenance : 121980 m²

Légende

VUE DETAILLEE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

- ☐ Parcelle classée A ; Zone agricole
- ☐ Parcelle classée AA ; Activité agricole
- ☐ Parcelle classée N ; Secteur naturel

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Traitement environnemental et paysager



Éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Haies et alignement d'arbres à protéger (art. L151-23 du Code de l'Urbanisme)



Éléments de paysage correspondant à un espace boisé, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Secteurs de continuités écologiques des cours d'eau

Périmètres d'informations



Site archéologique

16-Site Archéologique : zonage seuil : 10000 m², Arrêté n° 427 en date du 07-06-2018

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



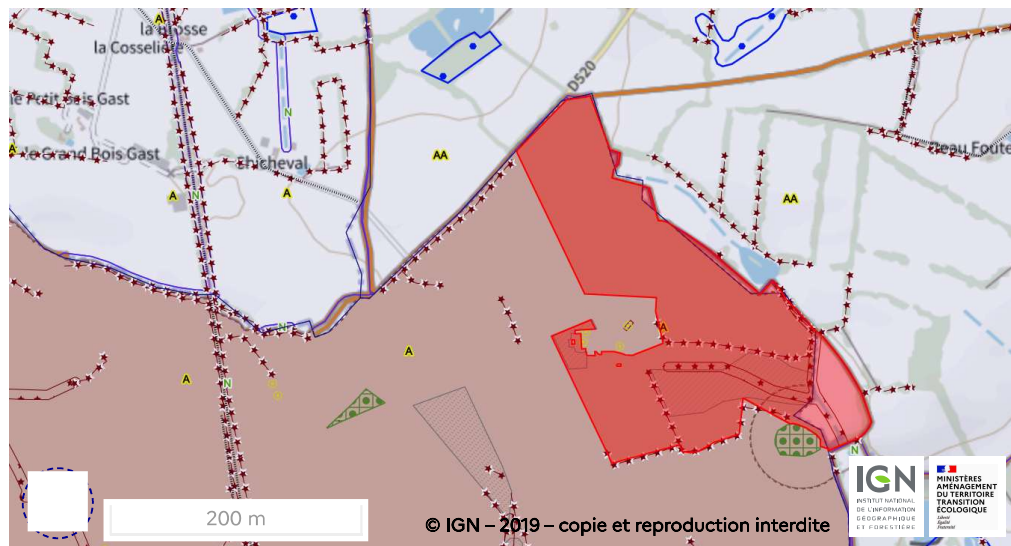
SCOT DES COEVONS

SCOT DES PAYS DE LAVAL ET DE LOIRON

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

Certaines SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ

FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE



Références cadastrales

Département : 53

Commune : Châlons-du-Maine

Code Insee : 53049

Section : ZC

Feuille : 1

Numéro de parcelle : 0053

Contenance : 249618 m²

Légende

VUE DETAILLEE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)



Parcelle classée A ; Zone agricole



Parcelle classée AA ; Activité agricole

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Traitement environnemental et paysager



Éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Haies et alignement d'arbres à protéger (art. L151-23 du Code de l'Urbanisme)



Éléments de paysage correspondant à un espace boisé, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Haies et alignements d'arbres à préserver (L151-23 du CU al.1)



Espace boisé classé à protéger ou conserver

Espaces boisés classés à conserver (L113-1 du CU)



Éléments de paysage correspondant à un espace boisé, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Secteurs de continuités écologiques des cours d'eau

Secteurs soumis à d'autres dispositions particulières



Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général

Zones humides Code de l'environnement et zones humides fonctionnelles à protéger

Périmètres d'informations



Site archéologique

16-Site Archéologique : zonage seuil : 3000 m², Arrêté n° 427 en date du 07-06-201816-Site Archéologique : zonage seuil : 10000 m², Arrêté n° 427 en date du 07-06-2018

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



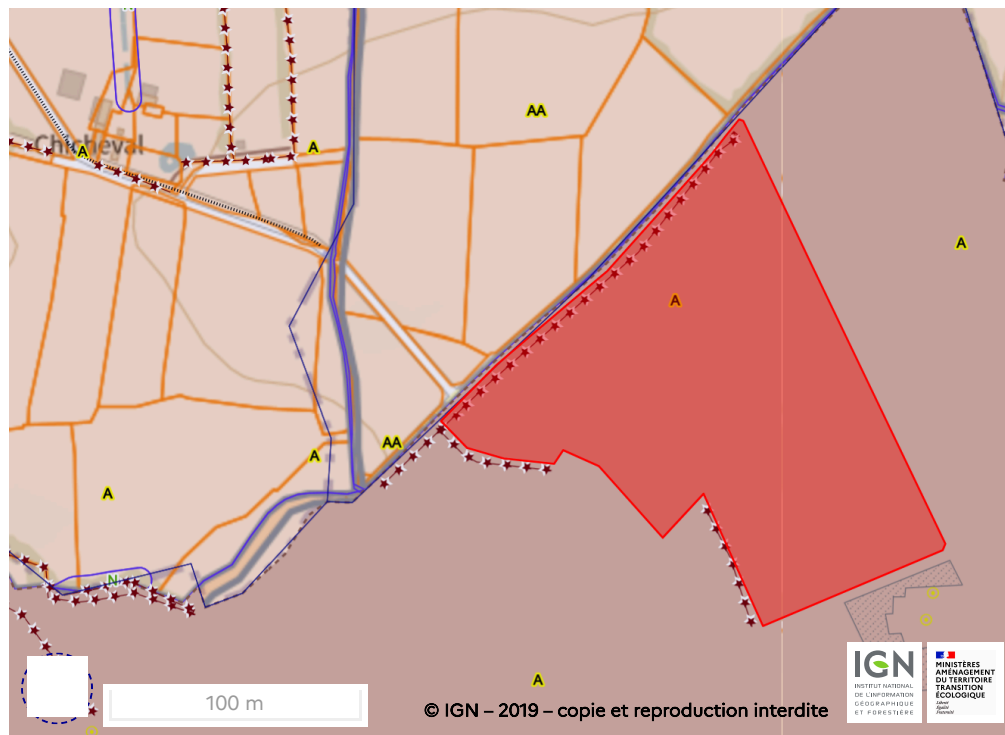
SCOT DES COEVrons

SCOT DES PAYS DE LAVAL ET DE LOIRON

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

Certaines SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ

FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE



Références cadastrales

Département : 53
Commune : Châlons-du-Maine
Code Insee : 53049
Section : ZC
Feuille : 1
Numéro de parcelle : 0052
Contenance : 71910 m²

Légende

VUE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

 Parcelle classée A ; Zone agricole

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Traitement environnemental et paysager

 Éléments de paysage correspondant à un espace boisé, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Haies et alignements d'arbres à préserver (L151-23 du CU al.1)

 Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

Élément de patrimoine bâti

Périmètres d'informations

 Site archéologique

16-Site Archéologique : zonage seuil : 10000 m², Arrêté n° 427 en date du 07-06-2018

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



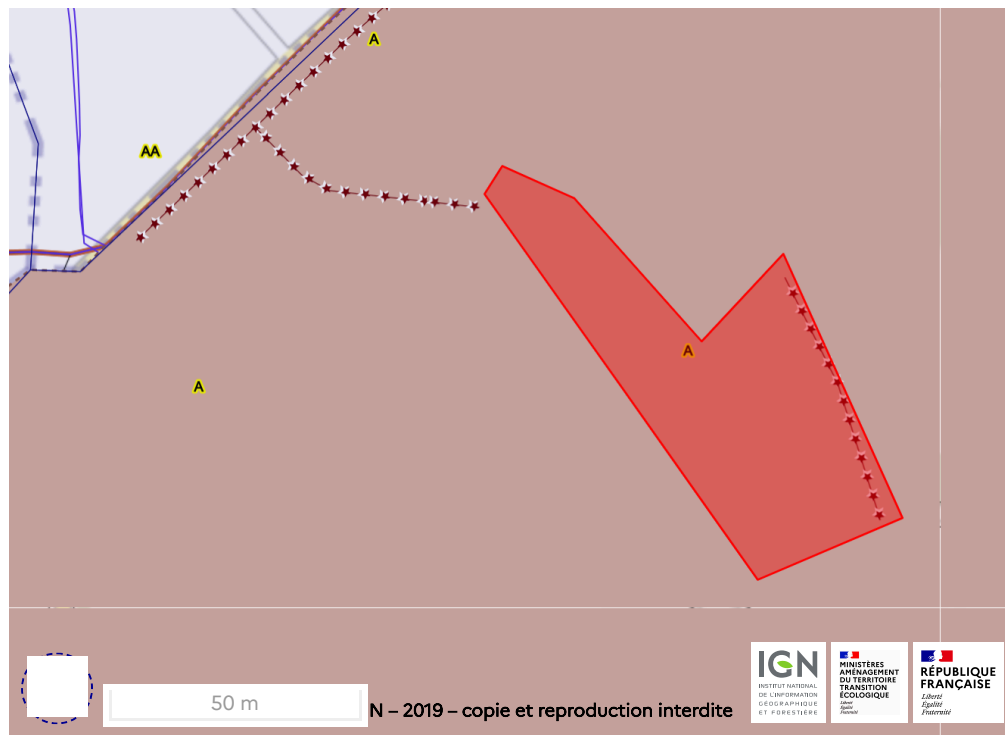
SCOT DES COEVrons

SCOT DES PAYS DE LAVAL ET DE LOIRON

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

Certaines SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ

FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE



Références cadastrales

Département : 53
Commune : Châlons-du-Maine
Code Insee : 53049
Section : ZC
Feuille : 1
Numéro de parcelle : 0051
Contenance : 10345 m²

Légende

VUE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

 Parcelle classée A ; Zone agricole

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Traitement environnemental et paysager

 Éléments de paysage correspondant à un espace boisé, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique
Haies et alignements d'arbres à préserver (L151-23 du CU al.1)

Périmètres d'informations

 Site archéologique

16-Site Archéologique : zonage seuil : 10000 m², Arrêté n° 427 en date du 07-06-2018

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



SCOT DES PAYS DE LAVAL ET DE LOIRON

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

Certaines SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ